

1920-1921 en Alsace et en Moselle : deux années postales d'intégration

Laurent BONNEFOY

CONFÉRENCE DU 5 DECEMBRE 2020

Après l'année intermédiaire 1919, les deux années qui suivent marquent l'avancement de l'ancrage de la région dans le système postal national, malgré le maintien de particularismes locaux.

Le 10 janvier 1920, le traité de Versailles est ratifié et sa promulgation permet à la région de redevenir légalement française, donc aux départements de Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin d'exister à nouveau officiellement.

La dernière commission de contrôle postal est supprimée le 1er février 1920 (à Strasbourg).

Des timbres à date dits 'définitifs', c'est-à-dire comportant le nom du département, vont apparaître dès le début de 1920 (première date citée à Hagondange le 21 janvier).

Toutefois, les timbres à date provisoires vont être remplacés progressivement, notamment dans les agences postales où c'est surtout durant l'été 1921 qu'ils disparaîtront.

Mieux, des timbres à date allemands subsistent, en Moselle exclusivement, le record étant détenu par celui de Metz 8 encore vu le 23 juillet 1921 (et non francisé !).

Ce sont surtout les formulaires de l'Empire allemand qui vont encore être employés, en particulier dans le régime local et aussi à l'international parce qu'ils étaient bilingues allemand-français (cette dernière parce que langue officielle de l'UPU).

Les Postes françaises stabilisent à 735 le nombre d'établissements ouverts au public, dont pas moins de 536 agences postales, la dernière réouverture étant Steinbach le 1er août 1920 seulement.

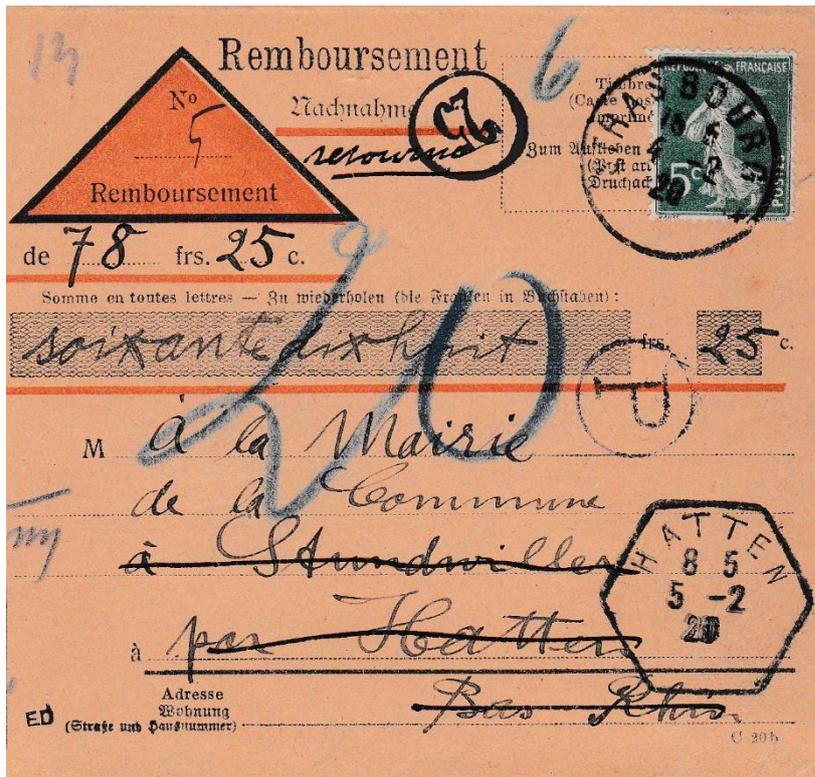
Les chiffres-taxe sont mis en service dans la région le 1er mars 1920, l'enregistrement des envois avec valeur déclarée s'effectue au moyen d'étiquettes à partir d'octobre 1920 et une liaison aérienne entre Paris et Strasbourg est ouverte en septembre 1920.

Le 1er janvier 1921, le budget des 'Postes et Télégraphes d'Alsace et de Lorraine' est officiellement rattaché au budget national et géré par l'administration centrale à Paris.

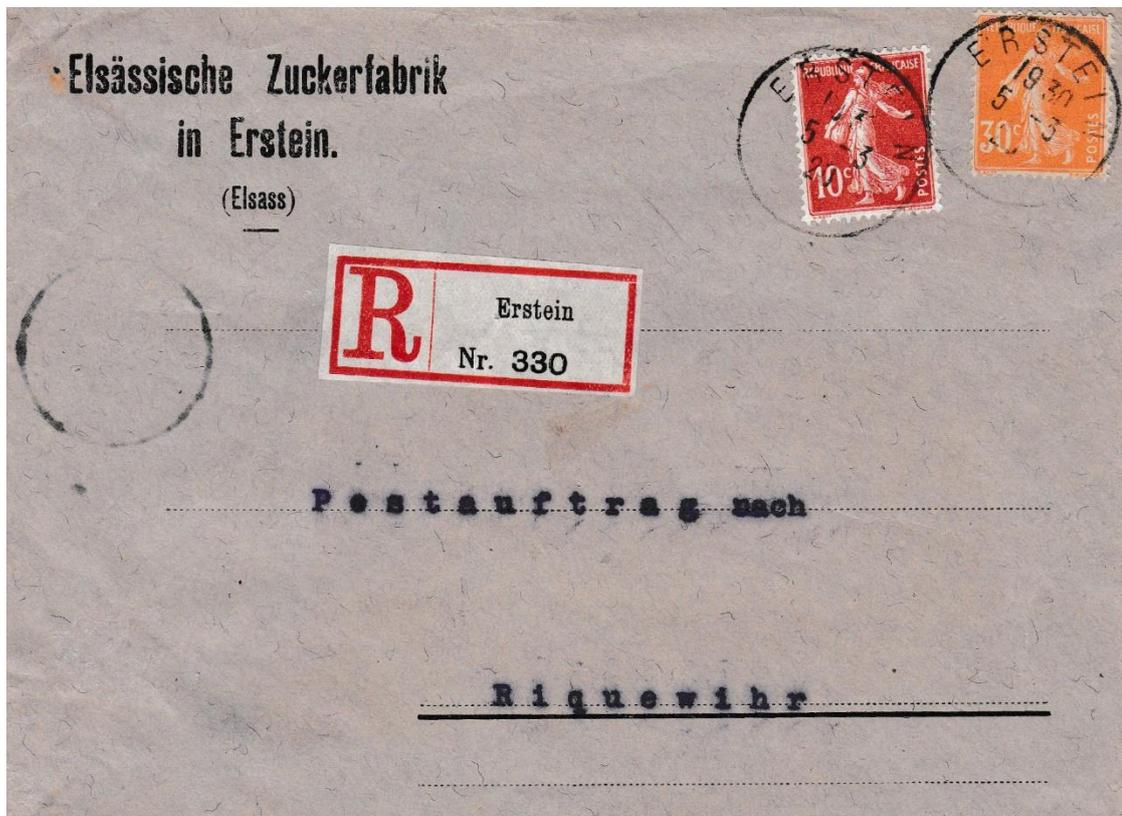
Fin 1921 ne subsiste plus de matériel d'oblitération allemand non transformé (la machine Sylbe & Pondorf de Metz est réusinée).



Timbre à date bleu de Strasbourg 4 comportant le nom du département dès le 5/2/20



Carte contre remboursement avec taxe au retour encore au crayon bleu le 6/2/20



Enveloppe employée pour recouvrement le 5/3/20